GROUPE LORET

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

2023

GROUPE LORET

TABLE DES MATIERES

Table des matières 1
Qui sommes-nous ? 2
Le mot du Président 3
Stratégie 5
Modèle d'affaires 7
Précisions méthodologiques 18
Les Enjeux 20
A. Enjeux Sociaux 20
1. Gestion des carrières 21
2. Gestion de la formation professionnelle 21
3. Prévention des risques 23
4. La préservation de la santé de tous 24
5. Les mesures en faveur du personnel en situation de handicap 24
6. Concertation sociale 25
B. Enjeux environnementaux 27
1. Consommation électrique 28
2. Retraitement des huiles usagées 29
3. Retraitement des batteries 30
4. Flotte de véhicules de location propre 31
5. Approvisionnement en véhicules neufs propres 34
C. Enjeux Sociétaux 37
1. Soutien financier auprès de l'association ACP Environnement 37
2. Réduction de la fracture numérique : Déploiement de la DSP dans la Caraïbe 38
3. Participation au Consortium de reprise de la société CORSAIR 38
4. Saint-Barth Executive contribue à l'accès à la santé et au rapatriement sanitaire 39
5. Soutien à ACP Legal – Unida / Ohada.com – ACP Legal Océan Indien 39
6. Soutien à des fondations et des associations pour la promotion du droit européen 40
7. Participation à la création de la société G-Mob pour favoriser la transition énergétique 40
8. Participation à la promotion du sport et de la culture locale 40

GROUPE LORET

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Groupe LORET, fort de son demi-siècle d'existence, a dépassé les frontières de la Guadeloupe, sa région d'origine. Il est devenu un Groupe ultramarin à forte dimension caribéenne, fier de ses valeurs et de ses réalisations, avec une grande ambition pour les territoires dans lesquels il opère.

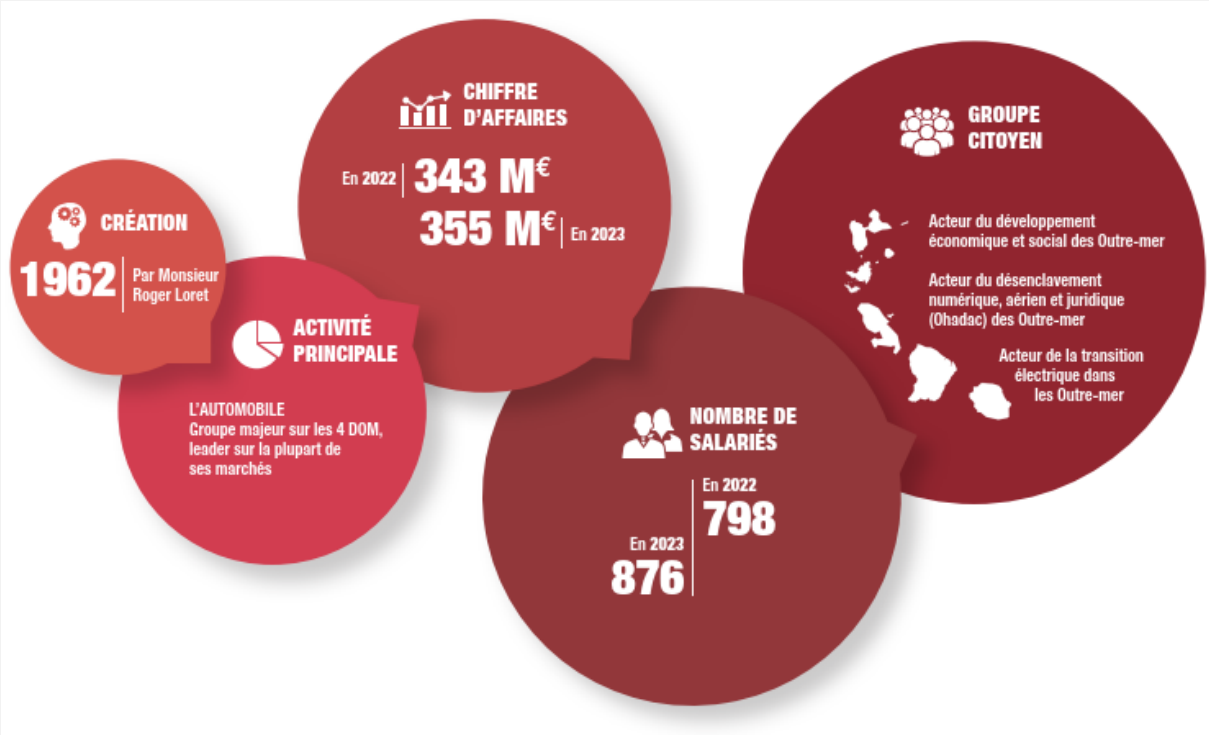

Le Groupe opère aujourd'hui principalement dans les secteurs « Automobiles et Véhicules industriels », ses métiers historiques.
Ses trois principales activités, réparties dans les Départements Français d'Amériques (DFA) et dans l'océan Indien (La Réunion), sont :

- l'importation et la distribution de véhicules de tourisme et utilitaires,
- la location de véhicules automobiles,
- la distribution de véhicules industriels,
- la distribution de pièces détachées.

Dans chacun de ses métiers, le Groupe a l'ambition de maintenir sa place de leader sur le marché.

LE MOT DU PRESIDENT

L'année 2023 a été marquée par divers défis géopolitiques, climatiques, inflationnistes et de marché, notamment avec l'accélération de la mutation du secteur automobile.

Dans ce contexte particulièrement exigeant et changeant, le Groupe LORET a su garder une forte dynamique, et est déterminé à « oser aller de l'avant » tout en réduisant son empreinte carbone.

Une fois de plus, il a démontré sa capacité d'adaptation grâce à sa gouvernance solide et à la mobilisation indéfectible de l'ensemble de ses collaborateurs.

En effet, la distribution automobile, pilier du Groupe LORET, se trouve confrontée à une concurrence accrue et une règlementation de plus en plus restrictive (durcissement des barèmes du bonus/malus écologique) exerçant une pression significative sur la rentabilité des activités.

Dans ce contexte, les investissements dans l'électrification du parc de véhicules, la commercialisation de nouvelles marques électriques, la formation du personnel commercial et après-vente, ainsi que la gestion des déchets, revêtent une importance cruciale tant pour le Groupe que pour nos territoires dans leur ensemble.

En tant que membre influent de la société aux Antilles-Guyane et à La Réunion, le il entend poursuivre sa politique environnementale, sociale et de gouvernance rigoureuse, agissant notamment en tant que partenaire des autres acteurs du monde économique où il opère.

Ainsi, le Groupe LORET s'engage activement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes sur nos territoires. Cette année plusieurs apprentis l'ont ainsi intégré bénéficiant d'une opportunité unique de conjuguer une montée en compétence académique et un apprentissage professionnel auprès de tuteurs hautement qualifiés. Dans une démarche encore plus proactive, notre Groupe renforce son impact social en offrant la possibilité aux jeunes d'intégrer le Centre de formation en automobile dont le premier (mi 2024) se situera sur le département de la Guyane, particulièrement touché par le chômage des jeunes.

Toujours engagé à contribuer à la réduction de son empreinte carbone et à préserver son environnement fragile au regard des changements climatiques importants, il poursuit ses actions dans la transition énergétique de son parc roulant.

Représentant historique depuis 60 ans des marques du Groupe Stellantis, qui ambitionne de « devenir le champion de la lutte contre le changement climatique dans le secteur automobile et à atteindre une empreinte carbone "net zero" à l'horizon 2038 »[1], nous œuvrons sur nos zones géographiques pour accompagner nos clients vers de nouvelles habitudes d'achat de modèles hybrides et 100% électriques.

Le Groupe LORET s'est également engagé courant 2023 à commercialiser les nouvelles marques 100% électriques Maxus et Silence. Marques qui viennent renforcer la marque MG distribuée depuis 2020.

[1] Vision RSE du Groupe Sellantis : https://www.stellantis.com/fr/responsabilite/vision-rse

Cette année a également été marquée par son engagement dans le projet « Karibiodiv » au travers de ACP Environnement, visant à sensibiliser la jeunesse caribéenne à la protection de l'environnement, et à promouvoir des solutions techniques pour la gestion des sargasses.

Par ailleurs, il continue à promouvoir activement les projets de coopération juridique régionale, très importants pour l'insertion des départements dans leur environnement régional, que ce soit dans la Caraïbes avec l'association ACP Légal, ou dans l'océan Indien avec ACP Légal Océan Indien.

Enfin, le Groupe a lancé un plan visant à augmenter très fortement la part de l'énergie solaire dans ses consommations électriques afin de réduire son empreinte carbone.

Alors continuons à « oser aller de l'avant » en pérennisant notre savoir-faire et notre savoir-être avec tous nos talents, qui sont notre meilleur atout pour la réussite de notre mission d'entreprise, avec toujours l'ambition du mieux faire pour nos territoires et la planète.

STRATEGIE

L'identité stratégique du Groupe demeure la même et s'intensifie : rigueur, éthique, partage de la richesse dans la conduite de nos activités et implications grandissantes **dans le développement et le désenclavement des régions ultramarines de la Caraïbe**.

— Réduire la fracture numérique : Le Groupe a installé et assure la maintenance d'un câble sous-marin qui relie la Caraïbe à Porto Rico et Sainte-Croix, ce qui permet le raccordement numérique et l'accès au haut débit à l'ensemble de la population en situation de fracture numérique.

— Contribuer à la protection de l'environnement et du climat : Il apporte son soutien à l'Association ACP Environnement autour de 4 grands axes de protection de l'environnement :
  - Promotion de solutions techniques innovantes de collecte et de traitement des algues sargasses,
  - Soutien des actions de reboisement et d'agroforesterie,
  - Mobilisation de la jeunesse pour préserver la biodiversité caribéenne,
  - Développement de la mobilité verte.

— Renforcer l'état de droit économique régional dans la Caraïbe et en Afrique : le Groupe soutient l'association ACP Legal, qui, en partenariat avec l'association pour l'Unification du droit en Afrique (UNIDA / OHADA.com) soutient depuis plusieurs années les actions de promotion de l'Etat de droit économique, en particulier le programme OHADAC porté aujourd'hui par le Conseil Régional de la Guadeloupe et la dynamique OHADA d'unification du droit des affaires en Afrique.

— Accès à la santé : St Barth Executive, la compagnie aérienne du Groupe est en charge depuis 2020 du transport sanitaire de patients depuis le Centre Hospitalier de St Martin. Le Groupe a mis ses avions à disposition des hôpitaux de Martinique et de Guadeloupe, et participe ainsi à l'effort collectif d'évacuation de patients en situation critique à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy.

— Mobilité responsable sur le territoire : Le Groupe a poursuivi ses efforts pour renforcer son offre de véhicules électriques et offrir plus de choix aux clients dans ses territoires d'implantation. Enfin, il contribue activement au déploiement des bornes électriques en Guadeloupe, Guyane et Martinique.

— Soutien du tissu économique local : La mobilité sur leur territoire est essentielle à l'activité économique des entreprises. Le Groupe avec la société CGFF permet aux entreprises qui peuvent avoir des difficultés d'accès au crédit de bénéficier de contrats de location longue durée pour leurs véhicules.

— Accès au transport aérien aux plus grand nombre de voyageurs dans la Caraïbe : Le Groupe a une participation au sein d'un Consortium d'investisseurs qui détient 100% de la société CORSAIR. Il contribue ainsi au maintien de CORSAIR, au côté des autres compagnies ultramarines, et a permis l'accès aux voyageurs de la Caraïbe à une offre plus accessible par le maintien d'une concurrence à 3 acteurs.

Fort de son identité multiple et des compétences de ses équipes, soucieux du développement de ses Régions et attaché à une relation sociale d'excellence au sein de l'ensemble des sociétés, il développe un projet d'entreprise rentable et mobilisateur pour l'ensemble des salariés qui par leur engagement, sont la meilleure garantie du succès.

Pour atteindre ses objectifs, le Groupe dispose de multiples ressources.

- Richesse humaine : 876 collaborateurs répartis dans les Régions ultramarines.

- Capital Industriel et Commercial : 23 sociétés opérationnelles ont généré 355 M€ de chiffre d'affaires consolidé, 13 ateliers traitant 223 entrées par jour.

- Capital financier : Une structure financière très forte (cotation Banque de France de 1) avec 125 M€ de capitaux propres consolidés et un gearing de 1.18 et 0.4 retraité de la part d'endettement capitalistique des activités Location et Aérienne.

Modele d'affaires

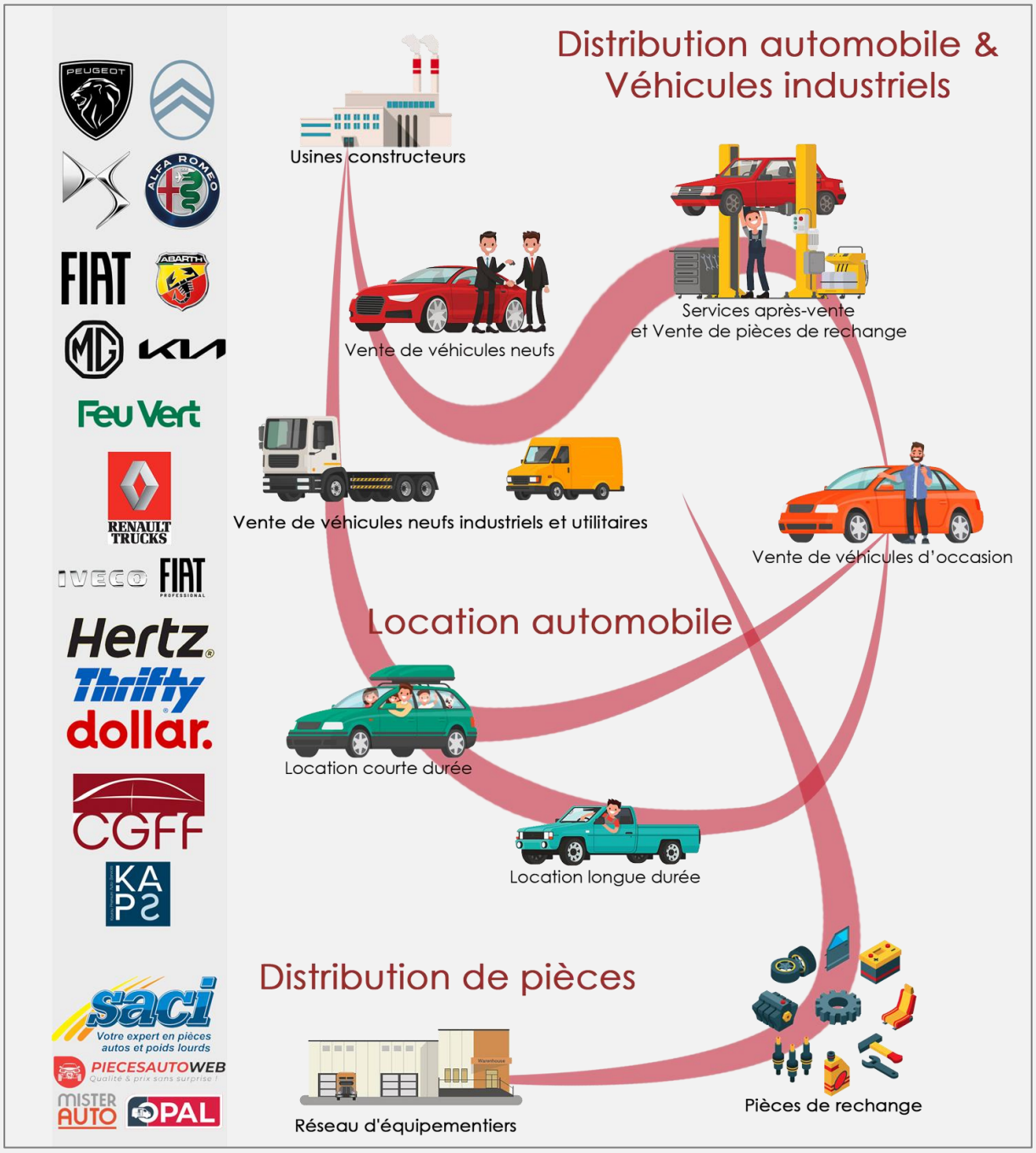

GROUPE LORET

Le Groupe importe et distribue les marques PEUGEOT, CITROËN, DS, KIA, MG et ALFA ROMEO en Guadeloupe, la marque MG en Martinique, la marque KIA à Saint-Martin et les marques PEUGEOT, CITROËN, DS, FIAT, IVECO, MG et ALFA ROMEO en Guyane.

La distribution de véhicules industriels et utilitaires de la marque RENAULT TRUCKS est assurée en Guadeloupe par la société SACI.

La vente de pièces de rechange est réalisée sous les enseignes SACI en Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Martin, et à La Réunion, sous l'enseigne PIECES AUTO-WEB en Guadeloupe et en Martinique. Il détient également la franchise FEU VERT en Guadeloupe, Martinique et Guyane.

La location courte durée est exercée sous les franchises HERTZ, THRIFTY et DOLLAR en Guadeloupe, Martinique et Guyane. La location longue durée sous l'enseigne CGFF est exploitée en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à Saint-Martin, sous l'enseigne KPAS en Guyane, et sous l'enseigne BOOMERANG à Saint-Martin.

Le Groupe s'est également diversifié dans le secteur des télécommunications par la conception, la pose et l'exploitation depuis 2004, dans le cadre d'une Délégation de Service Public avec la Région Guadeloupe, d'un câble sous-marin de 893 km de long reliant les îles de la Guadeloupe, St Martin et St Barthélémy à Sainte-Croix et Porto Rico.
Cette activité consiste en la vente en gros de capacités internet et des services associés aux opérateurs de détails de ces territoires dans le cadre strict de la délégation de service public et des obligations qui y sont inhérentes. Les impacts dans la démarche DPEF ne sont pas significatifs et ne sont donc pas analysés dans la présente déclaration.

Le dernier développement du Groupe, concerne l'activité de transport aérien haut de gamme et d'évacuation sanitaire pour le compte des Centres Hospitalier de Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin et Saint-Barthélemy au travers de la compagnie ST BARTH EXECUTIVE.

DISTRIBUTION AUTOMOBILE

Guadeloupe

Leader sur le marché

276 salariés

Auto Guadeloupe

Part de marché Guadeloupe

MARQUE	NBRE VN	PDM
	2 429	14,2 %
	1 586	9,3 %
	1 045	6,1 %
	151	0,9 %
	242	1,4 %
	13	0,1 %

TOTAL 32 %

Hausse du marché de 0,6 % en 2023

Chiffre d'affaires

2023 : 176,5 M€

Marques complémentaires

MISTER AUTO — *Vente de PR toutes marques par le canal Web Guadeloupe et Martinique*

EUROREPAR — *Centres de service rapide 12 franchisés en Guadeloupe*

DISTRIBUTION AUTOMOBILE

Site de Pointe-à-Pitre

Auto Guadeloupe

Liste des sites

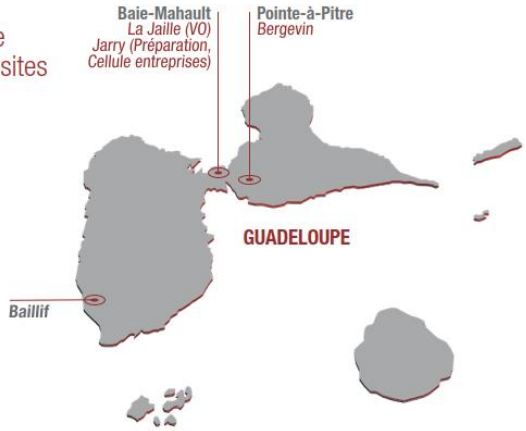

GROUPE LORET

DISTRIBUTION AUTOMOBILE

Part de marché Martinique

MARQUE	NBRE VN	PDM
MG	102	0,6 %

Baisse du marché de 2,7 % en 2023

Martinique

Nouvel entrant sur le marché

AUTO MARTINIQUE DEVELOPPEMENT

MG SILENCE MAXUS

Chiffre d'affaires

2023 : 3,2 M€

4 salariés

DISTRIBUTION AUTOMOBILE

Guyane

Leader sur le marché

SOMASCO

135 salariés

Chiffre d'affaires

2023 : 88,2 M€

Part de marché Guyane

MARQUE	NBRE VN	PDM
	1 184	17,1 %
	733	10,5 %
	65	0,9 %
FIAT FIAT	170	2,4 %
IVECO	113	1,6 %
	109	1,6 %
	11	0,2 %

TOTAL 34,3 %

Hausse du marché de 0,6 % en 2023

DISTRIBUTION AUTOMOBILE

Site de Cayenne

SOMASCO

Liste des sites

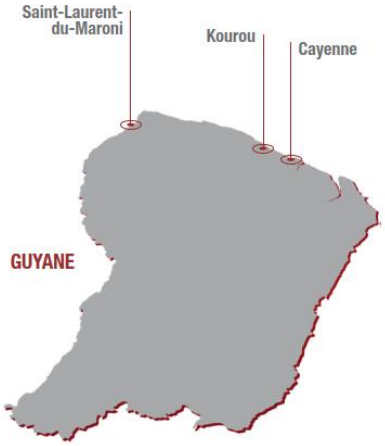

GROUPE LORET

DISTRIBUTION AUTOMOBILE

SOREMAR

Saint-Martin

N°3 sur le marché

17 salariés

Part de marché

MARQUE	NBRE VN	PDM
KIA	582	18 %
TOTAL 18 %		

Chiffre d'affaires

2022 : 8,9 M€

2023 : 11 M€

DISTRIBUTION AUTOMOBILE

SOREMAR

Site de Galisbay

Liste des sites

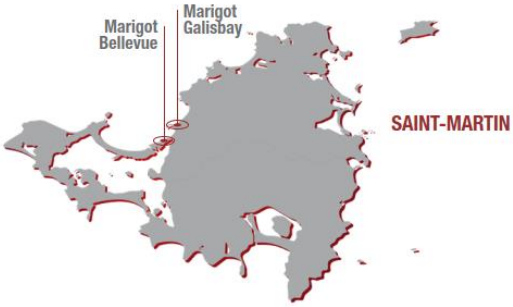

Croissance post-Irma retrouvée

GROUPE LORET

LOCATION COURTE DURÉE DE VÉHICULES

DÉPARTEMENT	PARC
Salva Guadeloupe	1 423 véhicules
Salva Martinique	1 041 véhicules
Salva Guyane	636 véhicules

SALVA

Hertz Thrifty dollar. Firefly

- Guadeloupe Martinique Guyane
- Leader sur le marché
- Chiffre d'affaires *2023 : 30,1 M€*
- 122 salariés
- 19 agences
- Boom de la fréquentation touristique (Saison 2023-2024)

LOCATION COURTE DURÉE DE VÉHICULES

SALVA

Hertz Thrifty dollar. Firefly

- Site de Guadeloupe
- Liste des sites

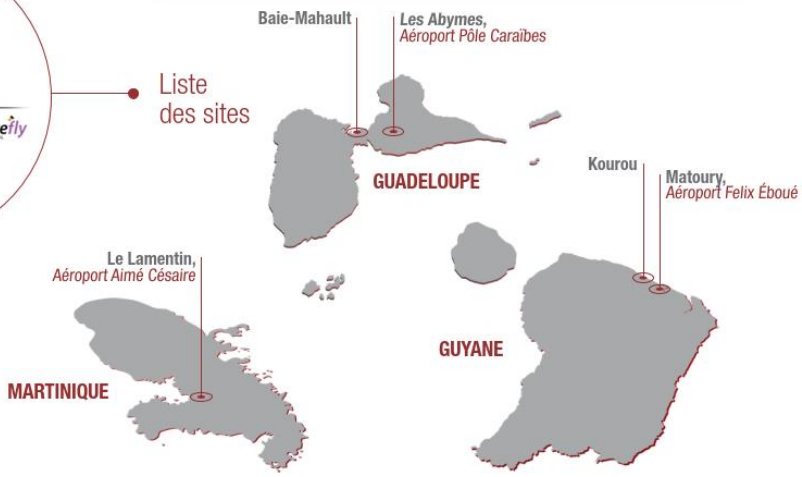

GROUPE LORET

LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉHICULES

DÉPARTEMENT	PARC
Guadeloupe	1 788 véhicules
Martinique	748 véhicules
Guyane	766 véhicules

MARQUE	PARC
dont CGFF	2 536 véhicules
dont KAPS	308 véhicules
dont BOOMERANG	87 véhicules

Guadeloupe
Martinique
Guyane

Leader sur le marché

Chiffre d'affaires
2023 : 36,4 M€

54 salariés

4 agences

Légère progression
dans un marché mature

LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉHICULES

Site de
Guadeloupe

Liste
des sites

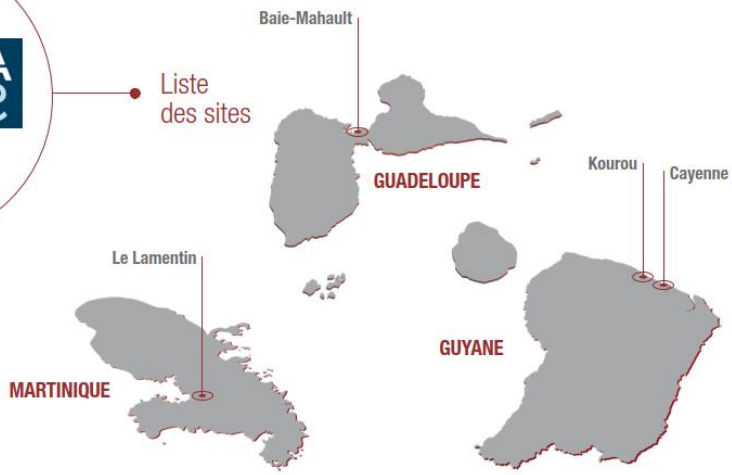

GROUPE LORET

DISTRIBUTION PIÈCES DE RECHANGES ET VÉHICULES INDUSTRIELS

saci

15 points de vente
9 agents

Guadeloupe
Martinique
Guyane
La Réunion

Leader sur le marché en Guadeloupe, n°2 en Martinique et en Guyane

175 salariés

En progression sur tous les marchés

MARQUE	Nbre VU et VI
saci – Pièces de rechanges automobiles toutes marques	Renault Trucks – 67

Chiffre d'affaires
2023 : 50,3 M€

4 Marques complémentaires

- Renault Trucks – *Vente de véhicules utilitaires et lourds en Guadeloupe*
- PIECESAUTOWEB – *Vente de PR toutes marques par le canal Web dans les 4 DOM - 0,8 M€*
- OPAL – *Outillage automobile Aménagement véhicules extérieur et intérieur dans les 3 DFA - 0,4 M€*
- Distriparts – *Pneus et huiles - 0,6 M€*

DISTRIBUTION PIÈCES DE RECHANGES ET VÉHICULES INDUSTRIELS

Site de Guadeloupe

saci

Liste des sites

Agents

Guadeloupe : + 6
St Martin : +1
Martinique : + 3
Guyane : + 2

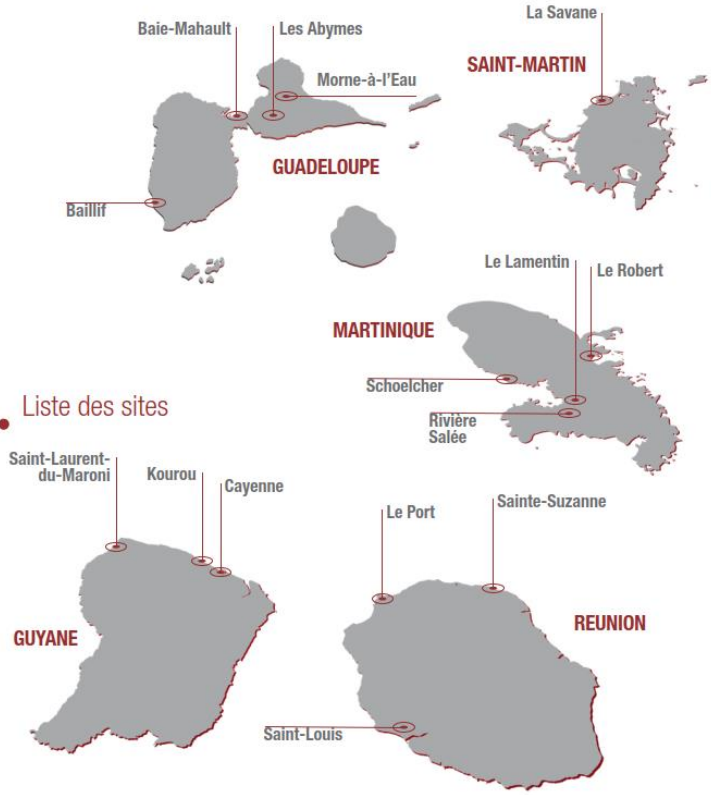

GROUPE LORET

CENTRES SERVICE

2 Sites Guadeloupe (2024)

3 Sites Martinique

1 Site Guyane (2025)

Feu Vert

Chiffre d'affaires
2023 : 1,8 M€

20 salariés

Schoelcher

La Trinité

Le Lamentin

CÂBLE SOUS-MARIN

Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy

GLOBAL CARIBBEAN NETWORK

1 salarié

Chiffre d'affaires
2023 : 7,1 M€

CARACTÉRISTIQUES	
Longueur	893 km
Points de présence (POP)	10
Capacité vendue	50 Gb/s
Taux de dispo	99,7 %
Clients opérateurs	15

DSP de la Région Guadeloupe du câble desservant 14 îles de la Caraïbe jusqu'à Barbade et Trinidad

GROUPE LORET

AÉRIEN

CARACTÉRISTIQUES	
Nombre d'appareils	3
Type	Pilatus PC12/47E
Capacité	8 passagers + 2 pilotes

Compagnie aérienne

27 salariés

ST BARTH EXECUTIVE

Chiffre d'affaires
2023 : 5,7 M€

Transport de passagers VIP
et évacuations sanitaires

AÉRIEN

Compagnie aérienne

Participation
7 % dans la compagnie Corsair

9 Airbus A 330,
liaisons Paris vers les 5 DROM et les pays africains

CORSAIR

Chiffre d'affaires
22-23 : 643M€

PRECISIONS METHODOLOGIQUES

Le Groupe est profondément engagé à s'améliorer et à jouer un rôle actif sur les questions sociales, environnementales et sociétales. Le comité DPEF dédié au suivi de ces enjeux a continué ses travaux. Ces derniers sont soumis au Directoire qui les valide.

Le Groupe a mené un travail de mise à jour de la cartographie de ses principaux risques et enjeux extra-financiers en lien avec les dispositions légales liées à la déclaration de performance extra-financière (loi n°2018-898)
Pour ce faire, un benchmarck du secteur a été réalisé.
Ce rapport fait état des données de l'exercice 2023 comparées à celles de l'exercice 2022.

Le comité DPEF a particulièrement travaillé sur les sujets de la sobriété énergétique et de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle.

Les conclusions d'un audit énergétique d'ampleur ont été obtenues à la fin de l'exercice 2023. Le Groupe se positionne actuellement sur ces préconisations pour entamer une transition énergétique majeure par l'utilisation et la production d'énergie renouvelable, notamment par l'installation de panneaux photovoltaïques ayant pour objectifs de viser l'autonomie énergétique.

Le Groupe s'investit dans le passage du parc de véhicules à l'électrique. Il a ainsi ouvert un Showroom dédié à la marque MG (essentiellement électrique) en Guadeloupe, la finalisation du Showroom dédié à la marque en Martinique est attendue à la fin du premier trimestre 2024.

Il a également investi dans des salles blanches qui permettent le service après-vente des batteries électriques.

Les thématiques suivantes, requises par l'article 225-102-1, ne sont pas significatives au regard de nos activités, et ne seront pas mentionnées dans le présent rapport :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire,
- La lutte contre la précarité alimentaire,
- Le respect du bien-être animal,
- La promotion du sport,
- Une alimentation responsable, équitable et durable,
- Les actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves.

Hormis les indicateurs d'effectif qui sont ceux de l'ensemble du Groupe, les autres indicateurs proviennent des sociétés significatives. Il s'agit de celle dont l'effectif est supérieur à 50 salariés et dont le chiffre d'affaires contributif est supérieur à 25M€.
Il en résulte que 4 sociétés rentrent dans le périmètre de la Déclaration de Performance Extra Financière.

Ces sociétés représentent 82% des ETP du Groupe et 83% du chiffre d'affaires consolidé.

Notre approche pragmatique, engage toutes nos filiales et a vocation à s'intégrer dans toutes nos activités et à être partagée avec tous nos collaborateurs.

Ce rapport est accessible à tous sur le site internet du Groupe.

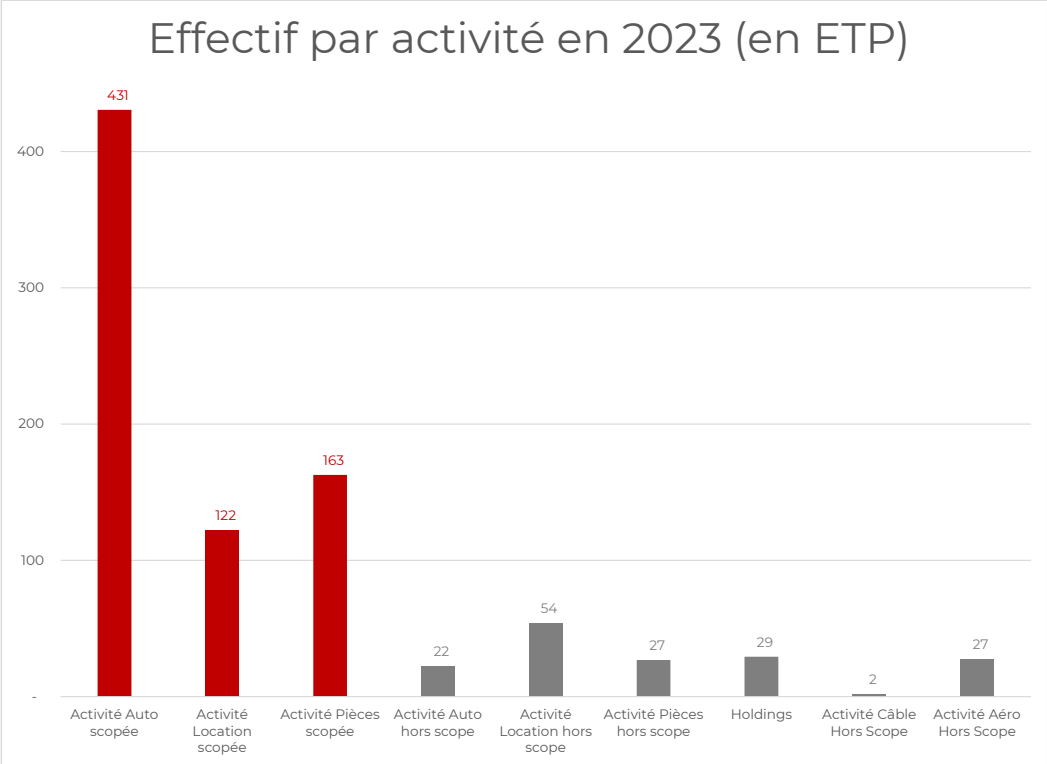

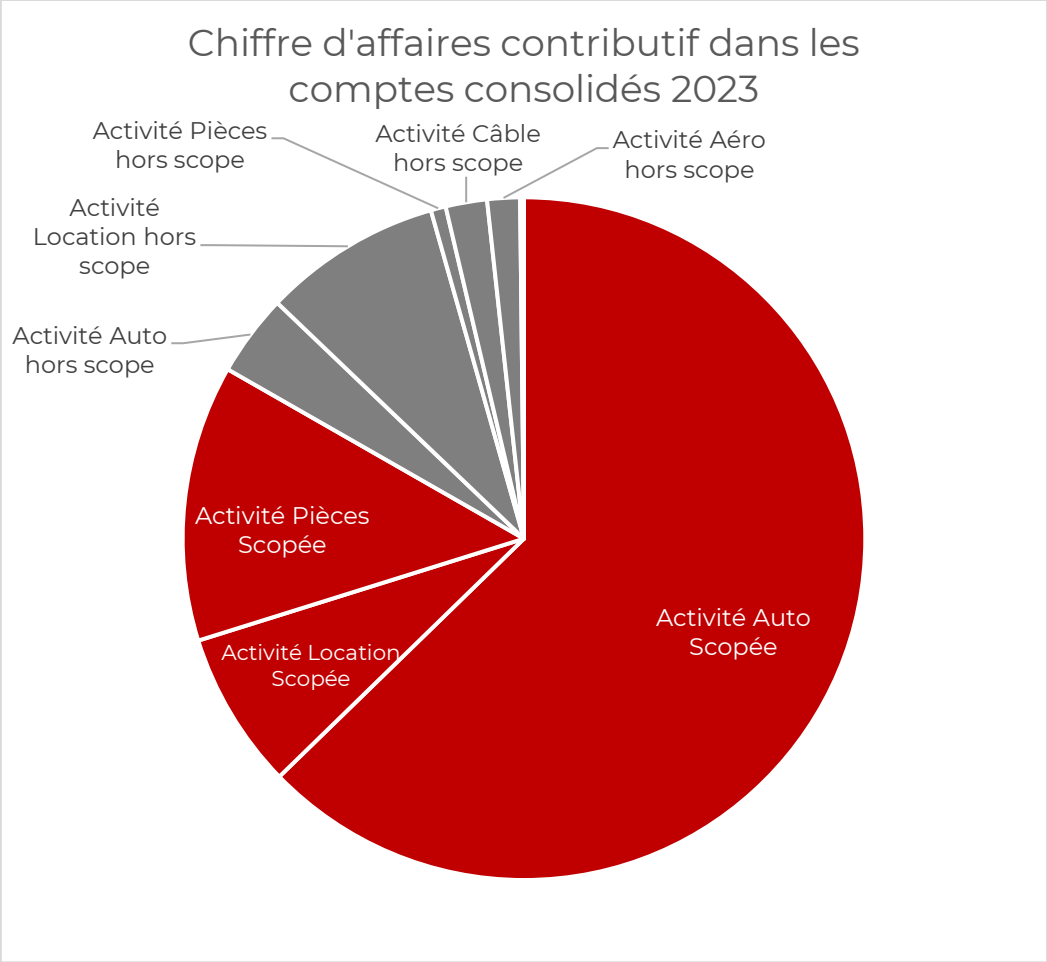

Les agrégats présentés sont suivis et contrôlés par la Conformité Groupe. Les conclusions des reportings sont présentées au Directoire annuellement.

GROUPE LORET

LES ENJEUX

A. Enjeux Sociaux

Enjeu	Risque	Politique	Indicateur	(1)	(2)
Gestion des carrières	Non intégration des différents profils et conservation des talents	Politique RH de fidélisation et d'attraction de nouveaux talents	Ancienneté des collaborateurs	✓	
Gestion de la formation professionnelle	Baisse de qualité / d'efficacité du travail de nos équipes, adaptation aux nouvelles évolutions du secteur	Politique de formation forte avec un accompagnement de la part des constructeurs	Heures de formation moyenne par ETP	✓	
			Nombre d'apprentis		✓
Prévention des risques	Accident du travail dans les ateliers	Maintien aux normes des installations, avec des contrôles par organismes assermentés. Équipement des salariés concernés avec les EPI adéquats.	Nombre de jour d'absence à la suite d'un accident du travail	✓	
			Budget de renouvellement du matériel de protection		✓
Préservation de la santé	Fermeture des établissements pour raison sanitaire	Sensibilisation des salariés aux gestes barrières	Nombre de jour d'arrêt maladie		✓

(1) Indicateurs clés de performance
(2) Indicateurs de suivi

La performance économique du Groupe est indissociable de sa performance sociale. Fédérer les énergies est un défi quotidien.

Avec un effectif de 876 ETP, il joue un rôle social de premier plan. Il organise le management des ressources humaines avec des services RH dans chaque entité, plus une Direction des Ressources Humaines au niveau de la Holding. Ce sont ainsi 15 personnes qui gèrent au quotidien les conditions de travail de chaque salarié : gestion des carrières, gestion de la paie, gestion de la formation, prévention des risques professionnels, communication, dialogue social.

1. Gestion des carrières

Les indicateurs surveillés afin de s'assurer du suivi des carrières sont :

- **Le nombre d'entrées et de sorties du personnel.** Tous contrats confondus (CDI, CDD, Apprenti…) il y a, en 2023, **387 entrées** et **324 sorties**, contre 357 entrées et 268 sorties en 2022.

- **L'ancienneté des effectifs en CDI.** Au 31 décembre 2023, l'ancienneté des CDI est de **11,5 ans** en moyenne, soit 0,7 an de moins qu'au 31 décembre 2022.

- **L'effectif total**. Le Groupe compte 876 ETP en 2023 (en équivalent temps plein), soit +10% par rapport à l'exercice 2022. La part des CDI représente 85% (identique à l'an dernier), la part des CDD et le recours aux saisonniers pour l'activité de location courte durée s'élève à 2%.
  Cet effectif est ventilé selon la pyramide d'ancienneté ci-dessous, qui montre tout comme l'an dernier, une répartition équilibrée des effectifs.

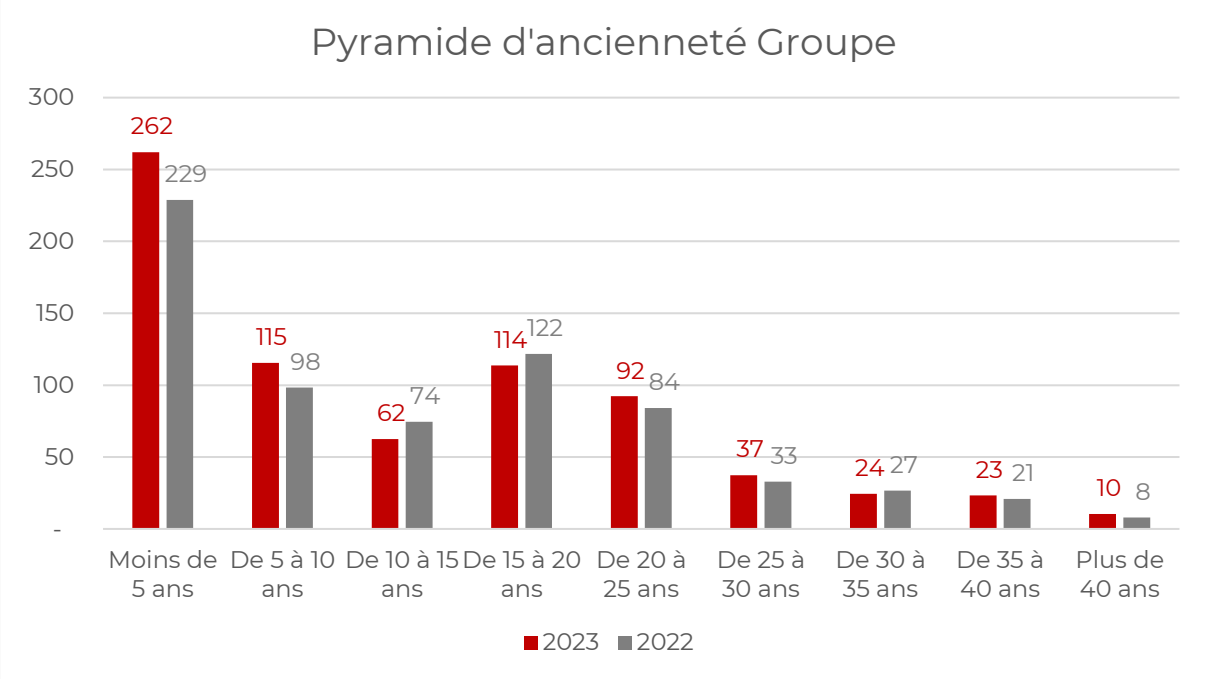

2. Gestion de la formation professionnelle

Accroître les compétences par la formation professionnelle permet à chacun de s'épanouir au quotidien. La formation a donc la double utilité de gain d'efficacité et d'amélioration de la motivation. Cette politique est suivie par le nombre d'heures de formations dispensées. En 2023, **4 400 heures** de formation ont été effectuées.

Le Groupe attache de l'importance à la formation des collaborateurs travaillant dans les ateliers des sociétés automobiles afin de toujours être en mesure de fournir un service après-vente de qualité aux clients. Le diagnostic des pannes et leur réparation dans des délais limités est en effet un élément important de la création de valeur et de l'expérience client.

Formation du personnel

Activité	ETP moyen	Heures de formation	Heures de formation / ETP
Automobile	431	2 884	7
Location	122	1 194	10
Pièces détachées	163	322	2
2023	715	4 400	6
Rappel 2022	679	6 480	10

Nous constatons entre 2022 et 2023 une diminution du volume d'heure de formation. Cela s'explique principalement par le fait qu'en 2022, l'ensemble des collaborateurs SAV ont été formés aux nouvelles marques et aux spécificités techniques des véhicules électriques. En 2023, seuls les nouveaux entrants ont bénéficié de ces formations. Il est à noter que le nombre de bénéficiaires a crû de 5%.

Les départements de Guadeloupe et de Guyane ont le taux de jeunes de 15 à 29 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) le plus élevé de France.

D'après l'INSEE :

- En Guadeloupe, plus d'un jeune sur quatre n'est ni en emploi, ni études, ni en formation,
- En Guadeloupe, huit NEET sur dix recherchent un emploi ou souhaitent travailler en Guadeloupe,
- En Guyane, un jeune sur trois n'est ni en emploi, ni études, ni en formation en Guyane.

Afin d'aider à l'insertion des jeunes dans le « monde du travail », le Groupe a augmenté son nombre de postes en apprentissage. L'objectif court terme est d'accompagner les jeunes dans leurs cursus, de leur permettre de vivre avec leur salaire, fruit de leur travail, et de mener à bien leurs études en parallèle. L'objectif à long terme est de recruter ces jeunes qui ont été formés et intégrés à nos sociétés et à leurs cultures.

En Guyane, un partenariat a été mis en place avec un Lycée Professionnel. La société SOMASCO s'engage ainsi à prendre en apprentissage au moins 3 jeunes de chaque promotion.

Formation des jeunes apprentis

Activité	Nombre apprentis en ETP	Apprentis en % des ETP
Automobile	24	5,67%
Location	6	4,22%
Pièces détachées	6	3,89%
2023	36	5,09%
Rappel 2022	29	4,22%

Par ailleurs le Groupe va ouvrir un CFA Automobile en Guyane, à l'horizon mi 2024, afin de contribuer à l'insertion des jeunes au-delà de son périmètre.

3. Prévention des risques

Le Groupe a une activité qui nécessite de nombreux ateliers de réparation de véhicules automobiles et industriels. Le seul atelier de Pointe-à-Pitre réalise 122 entrées par jours en moyenne au SAV (Service Après-Vente) ce qui en fait un des ateliers les plus importants de France.

Fréquentation des ateliers

Activité	Nombre d'entrées atelier	Nombre de jours ouvrés	Nombre d'entrée / jours ouvrés
Automobile	52 395	244	215
Location	N/A	N/A	N/A
Pièces détachées	1 978	246	8
2023	54 373	244	223
Rappel 2022	48 588	255	191

La prévention du risque d'accident du travail est une préoccupation constante. Les équipements techniques sont rigoureusement contrôlés par des organismes externes homologués.

Les compagnons des ateliers sont tous équipés de matériels de protection. Des formations de sécurité sont également dispensées régulièrement auprès des salariés concernés.

La catégorie de collaborateurs nécessitant des matériels de protection (combinaisons, chaussures, gants ...) compte 210 ETP.

Le renouvellement de matériel en 2023 a représenté un budget de 81k€. Cela représente 384€/salarié équipé. Pour rappel, le budget de renouvellement du materiel de protection avait augmenté de 198% en 2022, le niveau de 2023 correspond à un retour au standard.

Materiel de protection des salariés

Activité	Nombre de collaborateurs à l'atelier	Budget renouvellement du materiel (en €)	Budget renouvellement / collaborateur (en €)
Automobile	194	56 908	294
Location	N/A	N/A	N/A
Pièces détachées	17	23 811	1 422
2023	210	81	384
Rappel 2022	173	110	639

Afin de constater l'impact du risque professionnel, l'indicateur du nombre de jour d'arrêt pour accident du travail est suivi par société.

Accidents du travail

Activité	Nombre de jour homme travaillé à l'atelier	Absence pour accident du travail des collaborateurs à l'atelier en nombre de jour homme	% d'absence pour accident du travail à l'atelier	Nombre de salarié de l'atelier victime d'accident du travail
Automobile	40 281	417	1,04%	11
Location	N/A	N/A	N/A	N/A
Pièces détachées	4 118	19	0%	4
2023	44 399	436	0,98%	15
Rappel 2022	44 923	527	1,17%	14

Nous constatons en 2023 un recul du nombre de jours d'arrêt de travail pour cause d'accident du travail par rapport à 2022, quand le nombre de salarié victime d'accident du travail est resté stable.

Ces reculs sont principalement liés aux investissements qui ont été réalisés sur l'éclairage et la rénovation des ateliers.

4. La préservation de la santé de tous

Pour continuer à assurer le service tout en garantissant une sécurité sanitaire pour les clients et les collaborateurs dans les espaces de travail et dans les espaces de vente, une communication préventive aux gestes barrières et à des bonnes pratiques d'hygiène ont été réalisée par les équipes qualité et prévention pour sensibiliser les salariés.

On constate que le nombre d'absence pour arrêt maladie est stable par rapport à l'an dernier, en lien d'une part avec la mise en place de ces mesures et d'autre part avec la diminution de la circulation du virus de la Covid-19 sur nos territoires.

Nous considérons que la situation ne nécessite plus de suivre cet indicateur. En l'absence de crise sanitaire en 2024, cet indicateur ne sera plus présenté dans la DPEF 2024.

Arrêts Maladie

Activité	Nombre de jour homme travaillé	Absence pour maladie en nombre de jour homme	% d'absence pour maladie
Automobile	96 879	3 701	3,8%
Location	27 461	828	3,0%
Pièces détachées	36 619	1 234	3,4%
2023	160 958	5 763	3,6%
Rappel 2022	168 101	5 628	3,3%

5. Les mesures en faveur du personnel en situation de handicap

Le Groupe emploie depuis de nombreuses années des collaborateurs en situation de handicap et met en œuvre, de manière concertée avec la médecine du travail, l'adaptabilité du poste de travail au handicap concerné.
Les obligations légales en la matière sont respectées par les sociétés concernées.

6. Concertation sociale

La construction des politiques de ressources humaines du Groupe s'appuie depuis de longue date sur un dialogue régulier avec les partenaires sociaux et l'ensemble des collaborateurs.

Ces politiques ont pour objectifs :

- le développement professionnel des collaborateurs et la mise en valeur des talents par la promotion interne ou la mobilité ;
- la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances par le recrutement aussi bien local, que métropolitain avec le retour aux Antilles de jeunes partis faire leurs études hors de nos territoires ;
- la promotion d'un dialogue social constructif : réunions mensuelles obligatoires avec les CSE et réunions extraordinaires sur tous les sujets impactant la marche de la société et de ses salariés ;
- la santé et la sécurité des collaborateurs et leur bien-être au travail : le Groupe a à cœur de fournir du matériel et des installations de qualité permettant la sécurité des salariés et favorisant leur bien être sur leur lieu de travail ;
- et la mise en place d'une politique de rémunération et d'avantages sociaux équitables et évolutifs.

Ainsi, les accords qui ont été signés tant avec les partenaires sociaux, que les instances représentatives du personnel (Comité Social et Economique) relèvent de plusieurs thèmes et font l'objet de révisions ou d'avenants afin de s'adapter aux différentes organisations du travail et aux obligations légales.

SACI	Date	Durée
Accord sur le temps de travail	30/06/1999	Durée indéterminée
Accord de participation (et avenants)	05/11/2018	Tacite reconduction
Accord général d'entreprise (et avenants)	21/10/2020	5 ans
Accord d'interessement	19/12/2022	3 ans
Accord NAO	12/10/2020	Durée indéterminée
Accord sur la Prime de Partage de la Valeur dite "Prime Macron"	24/11/2023	Durée indéterminée

AUTO GUADELOUPE DEVELOPPEMENT	Date	Durée
Accord relatif à la mise en œuvre de l'accord interprofessionnel du 26 février 2009, dit "Accord Bino"	18/03/2009	Durée indéterminée
Accord de participation (et avenants)	07/06/2016	Durée indéterminée
Accord de substitution harmonisant le statut collectif des salariés issus de Soguadia avec celui d'AGD	09/07/2015	Durée indéterminée
Accord RTT pour les salariés "Cadres Autonomes" et les salariés "Non Cadre Autonomes"	24/12/2015	Durée indéterminée
Accord portant sur les classifications du personnel	07/01/2019	Durée indéterminée
Accord portant sur la constitution, les moyens, les modalités de fonctionnement et les attributions du CSE	08/08/2019	4 ans
Accord portant sur une grille des salaires minimums	02/09/2019	Durée indéterminée
Accord PEE	07/06/2016	Durée indéterminée
Accord d'intéressement	25/06/2021	3 ans
Accord sur la Prime de Partage de la Valeur dite "Prime Macron"	07/11/2023	1 an
Accords NAO	07/11/2023	Durée indéterminée

SALVA	Date	Durée
Accord relatif aux modalités d'accomplissement de la journée de solidarité	01/04/2011	Durée indéterminée
Accord de participation	01/01/2002	Durée indéterminée
Accord Compte Epargne Temps	01/01/2014	Durée indéterminée
Accord de performance collective	01/01/2020	Durée indéterminée
Accord d'interessement	01/01/2021	3 ans
Accord Activité Partielle Longue Durée	01/07/2021	3 ans
Accord Forfait en jours	27/09/2022	Durée indéterminée

SOMASCO	Date	Durée
Accord 13ème mois	19/05/2005	Durée indéterminée
Accord de Garantie collective de santé	09/03/2012	Durée indéterminée
Accord de participation (et avenants)	29/04/2010	Durée indéterminée
Accord pénibilité/égalité professionnelle et Senior	25/09/2014	Tacite reconduction
Accord forfait jour Non Cadre	06/11/2019	Durée indéterminée
Accord NAO	09/11/2022	Durée indéterminée
Accord d'intéressement	19/06/2023	31/12/2025

B. Enjeux environnementaux

Enjeu	Risque	Politique	Indicateur	(1)	(2)
Consommation électrique	Consommation élevée des ateliers	Audits en cours de nos installations en vue de déployer une politique globale de transition énergétique	Consommation de kWh et son équivalent en kg de CO_2.		✓
Retraitement des huiles usagées	Pollution des sols par les huiles usagées	Politique de retraitement des déchets en partenariat avec des professionnels agréés	Nombre de litre d'huile usagée retraité		✓
Retraitement des batteries	Pollution des sols par les batteries usagées	Politique de retraitement des déchets en partenariat avec des professionnels agréés	Nombre de batterie usagée retraitée		✓
			Poids des batteries usagées retraitées.		✓
Flotte de véhicules de location propre	Impact environnemental des véhicules de location	Renouvellement régulier des flottes et stratégie de promotion des véhicules à faible émission de CO_2	Age moyen du parc	✓	
			Impact carbone moyen des véhicules dans le parc	✓	
			Nombre de véhicule électrique		✓
			Impact carbone moyen par ancienneté du parc		✓
Approvisionnement des concessions en véhicules propres	Impact environnemental des véhicules achetés par les concessions	Achat de véhicules Eco-responsables	Type de carburant des véhicules achetés par marque	✓	
			Installation de bornes électriques		✓

(1) Indicateurs clés de performance
(2) Indicateurs de suivi

L'automobile est au cœur des activités du Groupe. Objet de loisir, outil professionnel, mais aussi seul moyen de transport sur les territoires ultramarins en l'absence de transport ferroviaire ou de transport en commun fiable, elle implique de véritables enjeux environnementaux. Associé au Groupe Stellantis depuis plus de 60 ans, au Groupe Hyundai Motor Group (KIA) et au Groupe SAIC (MG), le Groupe LORET bénéficie de la garantie de produits respectueux de l'environnement. En effet, le Groupe Stellantis a une politique d'intégration des enjeux environnementaux, de la conception de l'offre jusqu'à l'écologie industrielle, le Groupe Hyundai Motor Group a rejoint l'initiative RE100 du « Climate Group » et le Groupe SAIC se positionne comme un constructeur de véhicules essentiellement électriques.

En 2023, 7 des 20 véhicules électriques les plus vendus en France sont des véhicules qui sont distribués par le Groupe sur au moins un de ses territoires :

- 4ème : FIAT 500e
- 5ème : PEUGEOT e-208
- 6ème : MG4
- 11ème : KIA e-Niro
- 14ème : PEUGEOT e-2008
- 17ème : MG ZS EV
- 20ème : CITROËN ë-C4

En 2023, il est leader des ventes de véhicules électrique sur ses deux territoires historiques : la Guadeloupe et la Guyane.

Le Groupe a analysé ses diverses activités et a identifié les secteurs pouvant avoir un fort impact environnemental.

1. Consommation électrique

Un tiers des salariés travaille en atelier. Les ateliers sont d'importants consommateurs d'électricité. En Guadeloupe, la source principale d'électricité est une centrale à fioul. En l'absence d'alternative de production d'énergie renouvelable, le Groupe considère que la consommation électrique en kWh et son équivalent en tonne de CO_2 est un indicateur à suivre.

Consommation éléctrique et équivalent CO_2

Activité	en kWh	en t. CO_2 eq.
Automobile	1 799 957	1 265
Location	206 660	145
Pièces détachées	541 505	381
2023	2 548 122	1 791
Rappel 2022	2 634 865	2 064

En 2022, la consommation électrique a diminué de 3%. Cela est le reflet de la politique de sobriété énergétique.

Cette année, le Groupe a continué cette politique pour limiter la consommation énergétique :

- Sensibilisation à des gestes simples qui permettent de limiter la consommation énergétique des luminaires (dans les locaux, les showrooms et les extérieurs) et de la climatisation notamment.
- Remplacement des matériels trop énergivores (notamment par des climatisations nouvelle génération).

Dans le cadre de l'établissement de son plan énergétique, le Groupe a lancé un audit dans l'ensemble des filiales significatives, avec pour objectif que la consommation électrique soit la plus efficiente possible et suivie par des actions de transformation énergétique.

A date, la production électrique en Guadeloupe est issue à 92% d'énergie fossile (voir tableau ci-dessous). En tant que premier groupe Guadeloupéen, le Groupe a la volonté d'être exemplaire en termes d'écoresponsabilité énergétique. Il a pour ambition d'augmenter significativement son approvisionnement en énergie renouvelable. Ainsi, il étudie des solutions pour être le plus autonome possible avec l'installation de panneaux photovoltaïques.

Sa vision est que chacun doit apporter sa pierre à l'édifice de la transition énergétique. Les investissements qui seront réalisés ne permettront pas à eux seuls de modifier la part de l'énergie renouvelable sur le territoire, toutefois ils y contribueront, et le Groupe espère qu'il servira d'exemple pour les particuliers et les sociétés.

Source d'énergie 2022	Production électrique (GWh) 2022	En %	Nature	En %
Charbon	1 003	9%	Energie Fossile	92%
Pétrole	8 427	77%		
Bois	677	6%		
Bagasse	230	2%	Energie renouvelable	5%
Eolien	111	1%		
Photovoltaïque	110	1%		
Géothermie	96	1%		
Autres énergies renouvelables	31	0%		
Eau chaude solaire	152	1%	Energie renouvelable autoconsommée	2%
Vapeur	90	1%		
Autres énergies renouvelables autoconsommées	18	0%		

Source : Observatoire Régional de l'énergie et du climat de Guadeloupe

NB : Les données relatives à 2023 ne sont pas disponibles à la date d'établissement de ce rapport.

La bagasse est une bioénergie locale. Il s'agit du résidu issu de l'extraction du jus de canne pour la production de rhum ou de sucre.

L'énergie géothermique est issue de la centrale géothermique de Bouillante (première centrale géothermique productrice d'énergie en France). La Guadeloupe est une zone géographique où l'activité volcanique est récente (moins de 1 million d'années), génératrice de fortes chaleurs en profondeur (environ 250° à des profondeurs relativement faibles) qui permet de réchauffer l'eau à haute température, utilisable pour la production d'électricité. Cette énergie ne participe pas à la dégradation du climat, ne nécessite ni stockage ni transport et est disponible de manière régulière et permanente non tributaire des conditions climatiques.

2. Retraitement des huiles usagées

Les ateliers automobiles traitent un important volume d'huile. Les huiles usagées sont particulièrement surveillées car il s'agit de déchets dangereux (article R.434-3 et suivants du Code de l'environnement). En effet, les lubrifiants sont composés de chaînes hydrocarbonées sans part d'oxygène. Il s'agit d'ingrédients issus de la pétrochimie (pétrole brut, houille, certains schistes), obtenus à partir des résidus de la distillation du pétrole.
Sensible à ce sujet, le Groupe veille à respecter la hiérarchie des modes de traitement des déchets définie à l'article L541-1 du Code de l'environnement. La totalité des huiles usagées collectées font l'objet d'un enlèvement par un ramasseur agréé.

Retraitement d'huiles (en l)

Activité	Retraitement d'huile en litre
Automobile	30 996
Location	N/A
Pièces détachées	1 052
2023	32 048
Rappel 2022	32 246

Le traitement des déchets dangereux est un point extrêmement important, surtout dans un territoire insulaire. A ce titre, depuis l'année 2022 l'ensemble des filiales utilisent la plateforme Trackdéchets. Cela permet ainsi aux filiales d'éditer ou de coéditer des Bordereaux de Suivi de Déchets (BSD), de pouvoir signer l'enlèvement des déchets de manière dématérialisée, de suivre l'ensemble des BSD en temps réel sur un tableau de bord, de s'assurer d'avoir un registre règlementaire mis à jour automatiquement, et de vérifier les autorisations règlementaires des prestataires.

Le traitement des huiles et des batteries est à présent suivi automatiquement via ce portail.

3. Retraitement des batteries

L'activité de pièces détachées automobiles comprend la vente de batterie. Cette dernière contient des matériaux dangereux pour l'environnement (notamment du plomb). Comme pour les huiles usagées, toutes les batteries usagées collectées font l'objet d'un suivi rigoureux visant à les retraiter. Pour ce faire, elles font également l'objet d'un enlèvement par un ramasseur agréé.

Traitement des batteries

Activité	Quantité de batterie traitées	Poid des batteries traitées en t.
Automobile	1 023	13
Location	N/A	N/A
Pièces détachées	3 549	45
2023	4 572	58
Rappel 2022	6 100	77

4. Flotte de véhicules de location propre

Soucieux de l'impact que peut avoir sa flotte de véhicules sur l'environnement, le Groupe a décidé de mettre en place deux indicateurs clés de performance :

1) L'âge moyen du parc
2) L'impact carbone moyen des véhicules dans le parc

Des véhicules récents

	2023		2022	
	Quantité	Age moyen (en mois)	Quantité	Age moyen (en mois)
Véhicules Particuliers	2931	18	2891	19
Véhicules Utilitaires	353	27	335	24

L'objectif du Groupe est de limiter au maximum l'impact environnemental de sa flotte. Pour cela, il veille à renouveler régulièrement ses véhicules. Ce renouvellement régulier du parc permet de ne détenir que des véhicules répondant aux normes Euro 6b et Euro 6c.

Nous constatons une augmentation significative du parc, et une diminution de l'âge moyen des véhicules entre 2022 et 2023. Cela traduit les efforts déployés en termes de reflottage suite à la reprise de l'activité touristique post-crise sanitaire.

Pour rappel, afin de limiter l'impact environnemental de sa flotte, le Groupe a modifié sa politique de détention des véhicules particuliers en 2022.

1) Il a été convenu de remplacer les véhicules les plus anciens (les véhicules les plus polluants) pour les remplacer par des véhicules neufs (moins polluants).

2) Dans le même temps, afin de limiter la « surconsommation » de véhicules, et de limiter les externalités négatives en termes de traitement des déchets, il a été décidé d'allonger la durée de détention de 40 à 48 mois. Il en résulte que l'âge moyen du parc devrait tendre vers 24 mois sur les exercices à venir.

Une attention portée à l'impact carbone des véhicules du Parc

Tableau 1 :

Impact carbonne en g/km	Véhicules Particuliers	Véhicules Utilitaires
2023	119	160
Rappel 2022	116	151

Tableau 2 :

Impact carbonne retraité en g/km	Véhicules Particuliers	Véhicules Utilitaires
2023	122	170
Rappel 2022	127	167

Graph 1 :

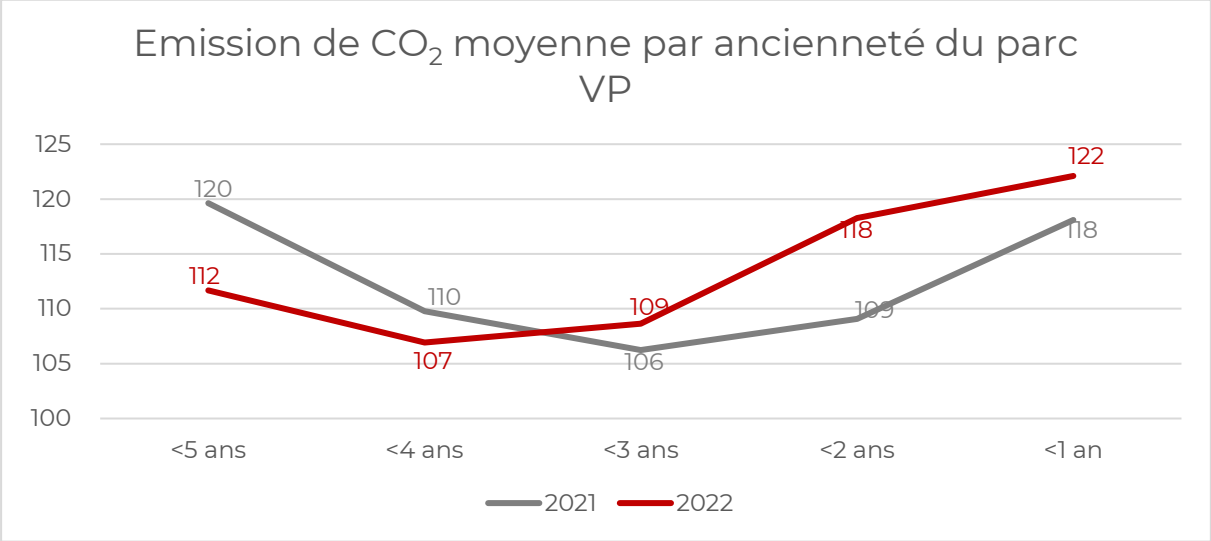

Graph 2 :

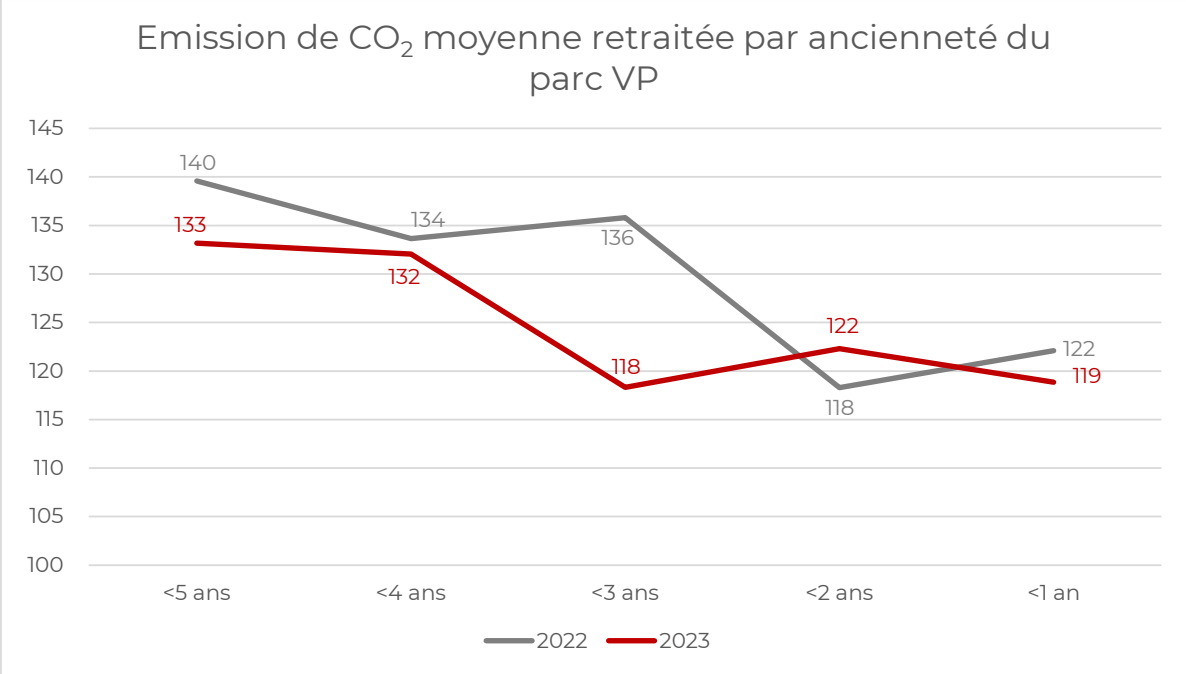

GROUPE LORET

Nous constatons que le nombre de grammes de CO_2 moyen par kilomètre pour le parc de véhicule particulier est en augmentation.

Suite aux différents scandales relatifs aux mesures d'impact de CO_2 par km, les analyses sont de plus en plus précises, fiables et contrôlées. Ainsi, le 1er mars 2020, la méthode de calcul des émissions de CO_2 a évolué de manière défavorable pour les constructeurs (passage de la méthode NDEC à la méthode WLTP). La société d'analyse de données du secteur automobile, Autovista Group a comparé les méthodes de calcul, il en résulte que le calcul des émissions de CO_2 est 25% moins élevé avec l'ancienne méthode. Les données présentées dans le Tableau 2 et le Graph 2 ont été retraitées selon les conclusions d'Autovista, afin de pouvoir comparer les émissions à travers le temps.

Les efforts des constructeurs automobiles combinés à la volonté du Groupe de favoriser la promotion de véhicules propres permettent d'atteindre un niveau moyen d'émission de CO_2 sur les véhicules de 119 g de CO_2 / km pour l'ensemble du Parc VP acquis en 2023. Pour rappel, le malus écologique est fixé à 123g de CO_2 / km en 2023 (ce seuil a été abaissé à 118g de CO_2 / km à partir du 1er janvier 2024).

Rappelons par ailleurs qu'en 2023, il y a moins d'une dizaine de modèles de véhicules thermiques sur le marché qui produisent moins de 117g de CO_2 par km.

Après réévaluation (Tableau 2 et Graph 2), nous constatons que plus le parc est récent plus les émissions de CO2 sont faibles. Cela traduit bien la politique du Groupe qui vise à avoir un parc locatif de plus en plus propre.

Energie plus propre

Le Groupe porte une attention particulière à détenir un parc de véhicules qui soit le moins polluant possible. Pour cela, l'énergie du véhicule est un critère fondamental.

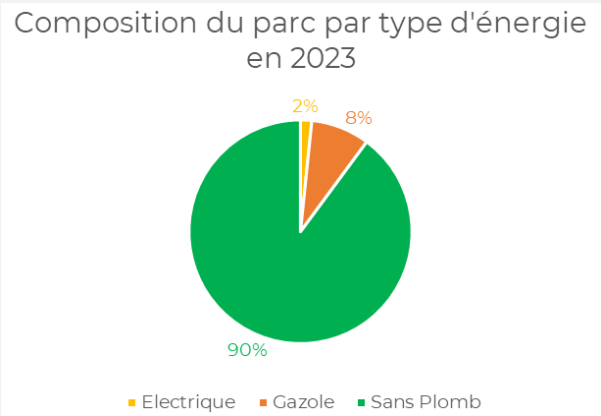

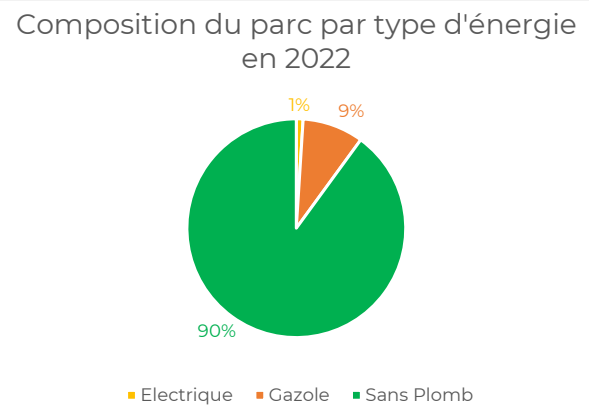

Le Groupe s'est lancé en 2020 dans l'électrification de son parc de véhicules de location. L'essor du parc électrique est pour le moment freiné par le manque d'infrastructures sur les départements. Pour y remédier, le Groupe travaille actuellement avec les groupes hôteliers locaux pour mettre en place des bornes à disposition de la clientèle locataire d'un véhicule électrique.

En 2023, le Groupe a poursuivi l'électrification de son parc en faisant l'acquisition de 20 véhicules 100% électriques. A la fin de l'année, le parc est ainsi composé de 87 véhicules 100% électriques.

Par ailleurs le Groupe veille, en tant que critère secondaire, à ce que le taux de véhicule en gazole de son parc ne soit pas en augmentation. Nous pouvons ainsi nous féliciter que le taux de véhicule en gazole du parc VP ait diminué entre 2022 et 2023.
A partir de 2024, le malus écologique est fixé à 118g de CO_2/km. Très peu de véhicules thermiques sont sous ce seuil. Il est également à noter qu'une grande partie des véhicules qui n'ont pas de malus sont des véhicules Diesel. Le Groupe fait le choix de suivre en priorité l'évolution des émissions de CO_2/km de son parc plutôt que la part du parc qui ne roule pas au Diesel.

5. Approvisionnement en véhicules neufs propres

Les sociétés automobiles du Groupe interviennent activement dans la transition énergétique. A ce titre la répartition des types de carburants qui sont commandés par ses sociétés automobiles est un indicateur clé de performance.

Installation des bornes électriques

Le Groupe est à l'origine de la création de la société G-Mob en partenariat avec EDF/PEI, Genergie et le Groupe Safo. L'objectif de la société est de créer le réseau de référence de bornes de recharge moyenne puissance (22kW) en Guadeloupe puis en Martinique et en Guyane.

Le Groupe a pour ambition d'être un acteur majeur dans la transition énergétique en contribuant à l'électrification du parc sur ses territoires et à l'installation de bornes électriques :

- Lorsqu'un client achète une voiture électrique, il lui est proposé d'installer une borne chez lui afin qu'il puisse charger son véhicule.
- La société contribue également à l'installation de bornes électriques dans des lieux publics (concessions, agences de location, hôtels).

Installation de bornes

Département	Nombre de bornes installées
Guadeloupe	294
Guyane	17
2023	311
Rappel 2022	180

A noter que les sociétés SOMASCO et AUTO GUADELOUPE DEVELOPPEMENT sont n°1 des ventes de véhicules électriques sur leurs territoire (toutes marques confondues).

Un approvisionnement Eco-Responsable

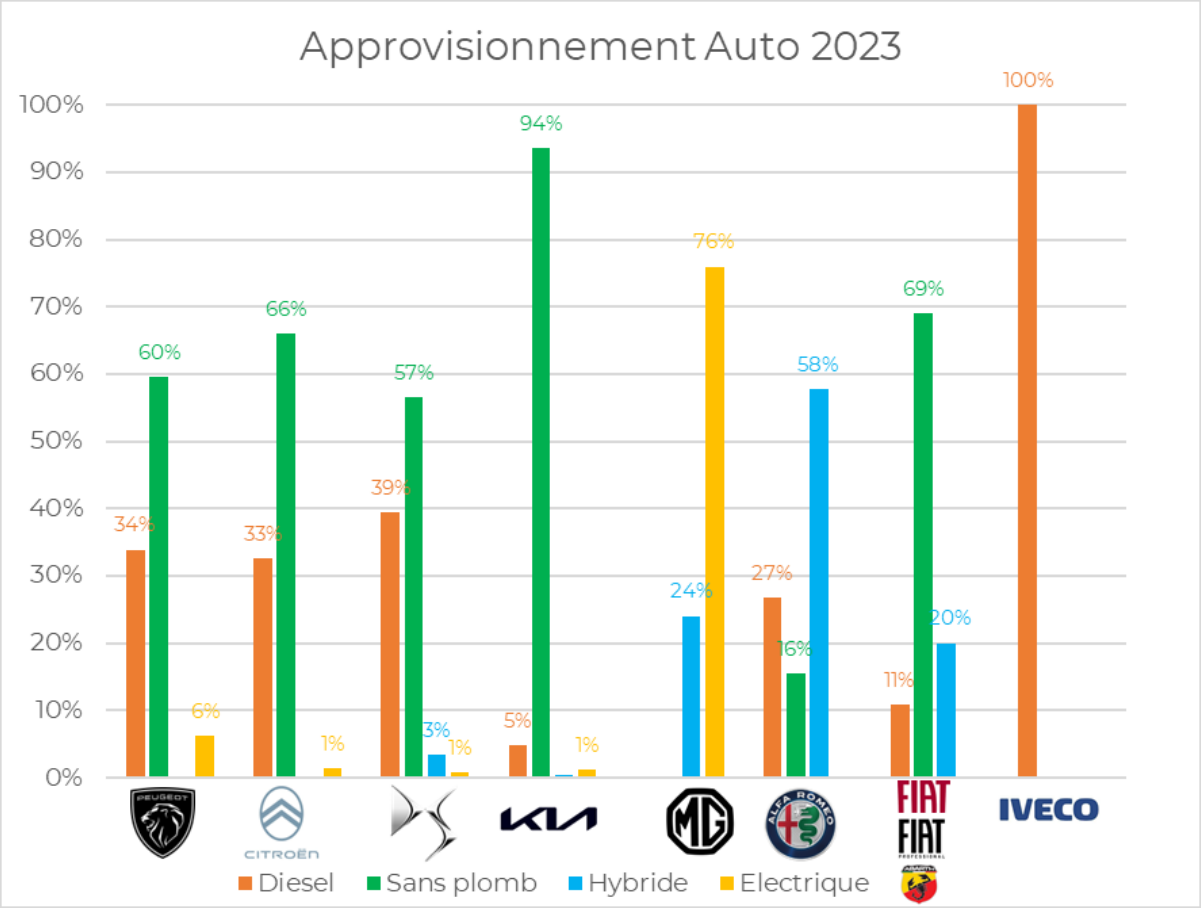

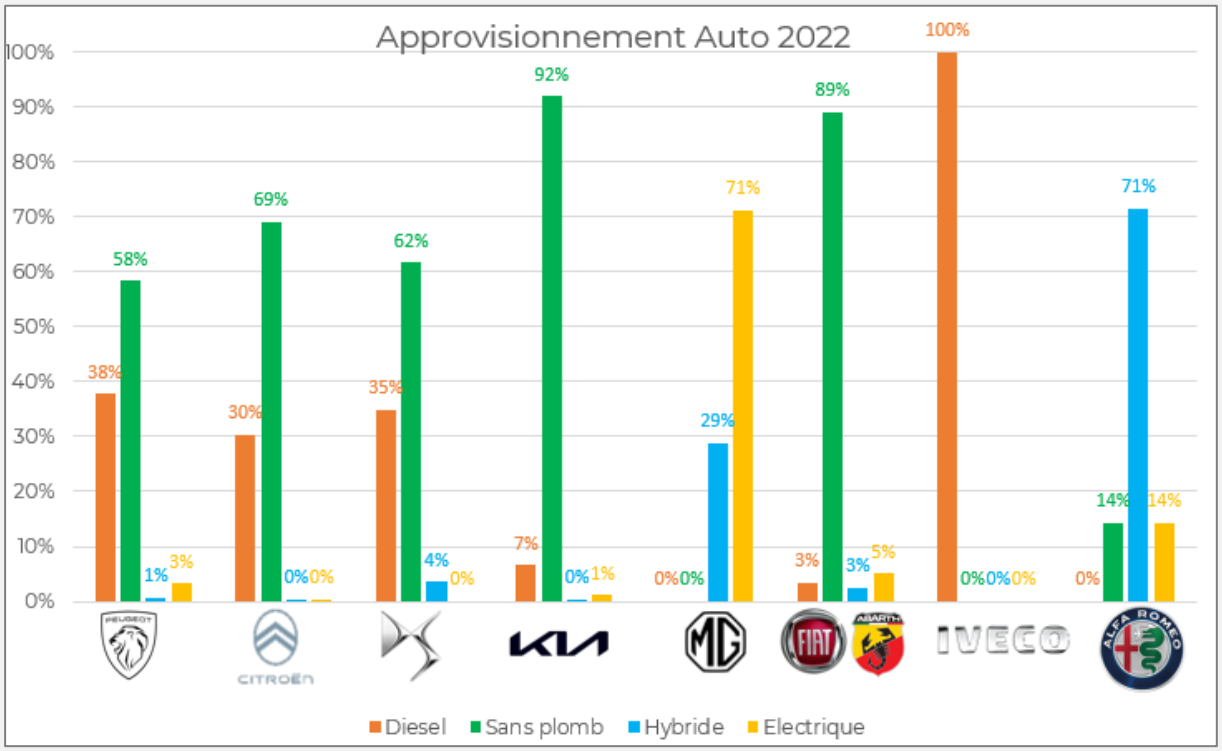

GROUPE LORET

Le Groupe a obtenu la carte MG en 2020, marque essentiellement électrique, distribuée en Guadeloupe, Guyane et Martinique. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe d'augmenter l'offre de véhicule éco-responsables sur ses territoires.

Fin 2023, ont été également obtenues les cartes MAXUS (marque de véhicules utilitaires et Pick-up 100% électriques) et SILENCE, marque de nano car (véhicule sans permis) et de scooter tous deux 100% électriques.

On constate entre 2022 et 2023 une augmentation de la part de véhicules électriques/hybrides achetés par le Groupe ainsi qu'une diminution des véhicules diesel.

C. Enjeux Sociétaux

Le Groupe LORET a toujours eu une conscience aiguë de ses devoirs et des enjeux sociaux, environnementaux, éthiques dans toutes ses activités économiques, et de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des régions dans lesquelles il opère.

Cette sensibilité était d'abord celle de son fondateur, Monsieur Roger Loret, qui a toujours eu à cœur la qualité des relations sociales au sein de son Groupe. De son vivant, Monsieur Loret a constamment veillé à œuvrer pour le développement des régions d'outremer, tout particulièrement de la Guadeloupe.

En matière d'environnement, le Groupe LORET avait ainsi, sous l'impulsion de son Président fondateur, développé une filière de traitement des déchets verts (SOFUNAG), aujourd'hui reprise par Suez Environnement. Pour accompagner ces développements, le Groupe avait accepté d'apporter son appui à l'association ACP Environnement, présidée par Monsieur Ferdy Louisy, Président du Parc National de la Guadeloupe, ancien Président de l'Etablissement public des Parcs Nationaux.

1. Soutien financier auprès de l'association ACP Environnement

Le contexte d'urgence environnementale et climatique de plus en plus prégnant impacte fortement les territoires insulaires de la Caraïbe. C'est la raison pour laquelle aux côtés du Crédit Agricole Guadeloupe et de Crédit Moderne Antilles Guyane, le Groupe apporte tout son appui à l'Association ACP Environnement qui s'engage efficacement sur 4 axes.

- Promotion de solutions techniques innovantes de collecte et de traitement des algues sargasses : ACP Environnement soutient les initiatives et projets durables de traitement du phénomène de prolifération des algues Sargasses dans la Caraïbe en accompagnant des acteurs privés (conseil, partage d'informations et appui à la mobilisation des financements) pour le développement de solutions techniques de collecte et de traitement et la structuration d'un espace numérique de valorisation desdites solutions (« Projet Green House Digital »).

- Soutien des actions de reboisement et d'agroforesterie : ACP Environnement s'engage en faveur des actions de solidarité internationale en soutien dans la préservation de l'environnement et la gestion des bassins versants à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de coopération internationale sur la thématique de la biodiversité et du reboisement en soutien aux populations de l'île de la Gonâve en Haïti et notamment la régénération des mangroves et le développement de la pêche.

- Mobilisation de la jeunesse pour préserver la biodiversité caribéenne : ACP Environnement, développe en partenariat avec Maison Verte d'Haïti, un outil numérique pédagogique pour valoriser la connaissance de la biodiversité caribéenne auprès des jeunes (concours, actions éducatives) : Karibiodiv.net.

- **Développer la mobilité verte :** ACP Environnement s'engage auprès des acteurs institutionnels dans la promotion de la transition énergétique et le plaidoyer pour le développement de la mobilité verte des transports en Guadeloupe et dans la Caraïbe.

2. Réduction de la fracture numérique : Déploiement de la DSP dans la Caraïbe

Monsieur Loret était également très attaché au développement économique et au désenclavement de la Guadeloupe. C'est la raison pour laquelle il avait marqué son accord à un projet ambitieux de câble sous-marin à fibre optique, le câble Guadeloupe Numérique, initiative du Conseil Régional de la Guadeloupe.
Délégataire de la Région Guadeloupe dans le cadre d'une délégation de service public, le Groupe LORET avait alors œuvré à étendre ce câble sous-marin à la Martinique et toutes les îles de la Caraïbe Orientale, 14 îles au total. Il en est résulté un système de câble sous-marin à fibre optique de 3000 km permettant de réduire jusqu'à près de 100 fois le prix de la bande passante et de désenclaver numériquement toute la Grande Région. Ce système a pu être développé grâce au volontarisme du Groupe et avec l'appui des fonds européens FEDER et Interreg. Il a constitué une réalisation de coopération régionale sans précédent dans la Caraïbe, fierté du Groupe LORET et de ses partenaires, les Régions Guadeloupe, Martinique et Guyane.

Dans le domaine des télécommunications, le Groupe LORET a également été le partenaire des quatre Régions d'outremer pour le déploiement du réseau de collecte haut débit ADSL et de la fibre optique. Il a aussi, dans le prolongement de ces développements télécoms, contribué à l'implantation en Guadeloupe d'une école de formation de haut niveau en informatique, SUPINFO, qui a permis de former de nombreuses promotions de jeunes étudiants qui une fois qualifiés, trouvaient un accès privilégié à l'emploi.

3. Participation au Consortium de reprise de la société CORSAIR

En 2020, la pandémie de la Covid-19 a entraîné une crise sans précédent du transport aérien. Pour éviter la réapparition d'un duopole aérien aux effets très négatifs sur les économies domiennes, le Groupe a joué un rôle moteur pour le sauvetage de la compagnie aérienne CORSAIR, avec le soutien considérable de l'Etat (CIRI). A noter que le Groupe avait déjà été un partenaire décisif et fondateur de le desserte aérienne transatlantique en 2003 aux côtés du Groupe DUBREUIL avec la création d'AIR CARAIBES transatlantique au lendemain de la disparition d'AOM/AIR LIBERTE. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'engagement constant du Groupe au service du désenclavement des Départements Français d'Amérique et du développement des échanges et de l'activité touristique.

4. Saint-Barth Executive contribue à l'accès à la santé et au rapatriement sanitaire

Depuis 2019, le Groupe opère une activité de transport aérien régional avec un volet important de transport et d'évacuation sanitaires d'urgence pour accompagner le développement et mutualisation régionale des importantes infrastructures médicales en cours de construction (nouveau CHU de Pointe-à-Pitre/Les Abymes et mise en service du cyclotron…). SBE a remporté en janvier 2021 l'appel d'offre d'évacuation sanitaire de l'Hôpital public de Saint-Martin.

5. Soutien à ACP Legal – Unida / Ohada.com – ACP Legal Océan Indien

Attaché au développement économique et des échanges commerciaux et humains intra-caribéens qui passent par l'Etat de droit économique, le Groupe LORET apporte son appui financier à l'association ACP Legal, présidée par Catherine Sargenti, magistrate, ancienne Présidente du Tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre.

Elle soutient depuis plusieurs années les actions de promotion de l'Etat de droit économique régional, en particulier le programme OHADAC, aujourd'hui porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de la Guadeloupe avec l'appui du Fonds de coopération régionale et des fonds européens Interreg pour la mise en place d'une Chambre caribéenne d'arbitrage et de conciliation OHADAC en lien avec les institutions en Afrique de l'OHADA, source d'inspiration. Ces travaux comprennent l'élaboration d'une loi modèle OHADAC sur l'environnement.
L'association ACP Legal opère en partenariat avec l'association pour l'Unification du droit en Afrique (UNIDA / OHADA.com) qui intervient pour la promotion de la dynamique et d'unification juridique de droit économique en Afrique subsaharienne dont le succès et la promotion contribuent directement au succès de l'OHADAC dans la Caraïbe.

Ces efforts s'étendent à l'océan Indien dans le cadre du programme Climat des affaires Canal du Mozambique. Ce dernier est porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte, financé à 100% par le programme Interreg Préfecture de Mayotte et l'AFD. Il est conduit en partenariat étroit avec l'association ACP Legal Océan Indien, présidée par l'ancien Ministre Yves Jégo, association qui bénéficie également de l'appui du Groupe.

6. Soutien à des fondations et des associations pour la promotion du droit européen

Sensible à la cause européenne à laquelle les départements d'outremer doivent tant, et aux apports des systèmes de droit civilistes qui l'ont protégé efficacement d'une procédure américaine d'arbitrage injuste et lourde, le Groupe LORET est partenaire de la Fondation pour le droit continental, de la Caisse des Dépôts, des associations Henri Capitant, EuropaNova et AUDE pour la mise en œuvre du projet de Code européen des affaires en consolidation de l'Euro, ainsi que pour l'appui à l'OHADAC et l'OHADA.

7. Participation à la création de la société G-Mob pour favoriser la transition énergétique

Depuis 2019, le Groupe LORET entend favoriser dans les départements dans lesquels il est importateur, distributeur ou loueur automobile, l'avènement de la voiture et de la mobilité électriques. Il est à l'origine avec EDF/ PEI, Genergies et le Groupe Safo de la création de la société G-Mob dont l'objectif est de créer le réseau de référence de bornes de recharge moyenne puissance (22kW) en Guadeloupe puis en Martinique et en Guyane.

8. Participation à la promotion du sport et de la culture locale

Le Groupe soutient de nombreuses initiatives guadeloupéennes sociales, culturelles ou littéraires : sponsoring de clubs guadeloupéens de sports (football, basket, tour cycliste de Guadeloupe…), spectacles musicaux ou de théâtres en Guadeloupe. Le Groupe est également partenaire privilégié d'un évènement littéraire international prestigieux, le Festival Ecritures des Amériques. Ce Festival qui se tient chaque année en Guadeloupe, dans la propriété historique du Mauduit à Saint-François, à l'initiative de Marie Huyghues-Despointes, permet de rassembler des écrivains de la Caraïbe et du monde entier autour de conférences de très haut intérêt culturel et littéraire.

En conclusion, le Groupe LORET attache une importance toute particulière au respect de ses devoirs sociaux, de sa responsabilité et de ses obligations sociétales vis-à-vis des régions dans lesquelles il opère. Il n'a jamais cessé son soutien à des initiatives éthiques, sociales ou environnementales, même au plus fort des difficultés qu'il a traversées entre 2009 et 2012, au lendemain de la crise sociale en Guadeloupe du premier semestre 2009.